



LA LETTRE MUNICIPALE DE JOUY-LE-POTIER

Décembre
2024



LE MOT DU MAIRE

Le 15 novembre dernier de nombreux Joviciens sont venus à la Fraternelle pour notre réunion publique annuelle d'informations. Chacun a ainsi pu poser toutes les questions qu'il souhaitait et des éclaircissements ont été apportés.

Vous trouverez à l'intérieur de cette lettre un compte rendu de celle-ci.

Je profite de cet éditto pour remercier tous les élus de leur investissement personnel pour l'intérêt communal.

- Les travaux d'extension du pôle santé se poursuivent et nous programmons une ouverture vers le 1er mars 2025.
- L'eau potable et les eaux usées qui ont été abordées à notre réunion publique vont subir quelques changements dans les mois à venir. Au 1er Janvier 2025 les financements des agences de l'eau sont modifiés et cela influencera un peu notre facture. Au 1er janvier 2026 la compétence de ce service passera très probablement sous l'égide de la communauté de communes et la commune perdra, ainsi, un peu plus de son autonomie et ne décidera plus de son avenir en la matière. Néanmoins des travaux importants sont à prévoir sur le réseau d'assainissement et nous les lancerons peut être en 2025.


- La Chambre Régionale des Comptes a constaté que les budgets communaux étaient en équilibre réel, contrairement à ce que prétendait Mme la Préfète. Néanmoins la CRC nous recommande de diminuer nos dépenses et d'augmenter nos recettes. Pour les dépenses soyez assurés que nous les regardons de près et ne dépensons pas à tort et à travers, pour les recettes nous serons sûrement contraints d'augmenter légèrement nos taux d'imposition fonciers qui ne l'ont pas été depuis plus de 25 ans.

- Je voudrais ici remercier tous les bénévoles qui œuvrent au quotidien au sein de nos associations diverses et variées. Par leur engagement personnel ils font le dynamisme et l'attractivité de notre village et j'ai une pensée particulière pour l'Association Indépendante des Parents d'Élèves de Jouy qui grâce à leurs nombreuses activités a versé la somme de 5000€ à notre école cette année.

En cette période de fêtes qui approche ayons une pensée pour tous nos « anciens » surtout ceux qui vivent seuls avec parfois des proches demeurant loin. Alors, comme chaque année, des élus vont leur rendre une visite conviviale pour partager, échanger, discuter un moment et leur apporter un petit présent pour leur montrer qu'on ne les oublie pas.

Bonnes fêtes de fin d'année, Bonne année 2025 et surtout très bonne santé.

Gilles Billiot



Les élus de Jouy-le-Potier
vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année
et une excellente année 2025

RENTRÉE SCOLAIRE

Après presque deux mois de calme, la cour de récréation de l'école des « Raboliots » a de nouveau résonné des cris et des rires des enfants dès le lundi 02 septembre. Si quelques pleurs ont aussi été entendus, la joie de retrouver les bancs de l'école se lisait sur leurs visages.

Cette année, 187 enfants sont inscrits et répartis dans les huit classes que compte notre école. A part les petites et les moyennes sections, qui sont divisées chacune dans deux classes, chaque enfant bénéficie ainsi d'un niveau unique.

Les nouveautés sont importantes cette année. En effet, une nouvelle directrice a été nommée. Madame SOUBEYRAN occupe donc cette fonction en plus d'être

l'institutrice des CM2. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons que tout se passera pour le mieux pour elle.

La classe des grandes sections a bénéficié d'un agrandissement pendant les vacances d'été. Une cloison a ainsi été abattue et déplacée afin d'augmenter la surface au sol d'une dizaine de mètres carrés. Cela donne plus d'espace et de confort pour les élèves et l'enseignante, qui bénéficient aussi d'un complément de nouvelles tables et nouvelles chaises.

Gageons qu'avec tout cela, nos chères petites têtes blondes bénéficient de très bonnes conditions d'apprentissage et que cette nouvelle année scolaire se déroulera parfaitement!



CENTRE DE LOISIRS TOUSSAINT

Une nouvelle semaine de rires et d'amusements a rythmé la vie du centre de loisirs de Jouy le Potier pendant la première semaine des vacances de la Toussaint. Ce n'est pas moins de 80 enfants d'Ardon, Ligny le Ribault ou Jouy qui ont profité du beau temps et des activités proposées par les animateurs recrutés pour l'occasion.

Mois d'octobre oblige, c'est la thématique d'Halloween qui avait été retenue par l'équipe pour égayer cette semaine. Ainsi, tous les jeux, chants ou activités manuelles ont été créés en lien avec ce thème.



Les enfants ont pu par exemple créer des citrouilles en laine, réaliser des marionnettes qui font peur ou encore des masques plus ou moins effrayants en fonction des âges. La semaine s'est terminée avec un grand jeu et conclue avec le bal d'Halloween où tout le monde était déguisé.

Pendant les vacances de Noël, c'est repos pour nos animateurs. Le prochain centre ouvrira dès le lundi 10 février avec plein de nouveautés ! Soyez vigilants pour ne pas rater l'ouverture des inscriptions !

BRANDONS ET



5 AVRIL 2025

RÉUNION PUBLIQUE ANNUELLE D'INFORMATIONS



En ce vendredi 15 novembre c'est une cinquantaine de Joviciennes et Joviciens qui est venue participer à notre réunion publique annuelle d'informations.

Les dernières réalisations : la vidéoprotection, la piste multi usages rue d'Orléans, la transformation de locaux au pôle santé pour accueillir des médecins, ont été présentées.

Les réalisations en cours : l'enfouissement des réseaux aériens rue de Cléry, puis ensuite rue d'Orléans et enfin d'Ardon financés à 70% par le Département, l'extension du pôle santé avec la création de 166m² de cabinets supplémentaires et enfin l'aménagement de l'étang du paradis ont été également présentés.

Les réalisations à venir : le reprofilage de l'impasse de la Butte et de l'Allée de la Chardonnière, ont été également abordées.

Les réflexions portant sur l'agrandissement du groupe scolaire, l'aménagement de la place de la Mairie et l'agrandissement des ateliers communaux sont toujours en cours et ont été évoquées.

Les finances communales ont été présentées et des précisions ont été apportées notamment afin d'éclaircir les interrogations légitimes apparues suite à l'article du quotidien régional. Madame la Préfète ayant saisi la Chambre Régionale des Comptes pour défaut d'équilibre réels du budget 2024 et la CRC ayant conclu son expertise en attestant de la véracité des budgets communaux, mais le journal ayant voulu faire le buzz avec un titre ronflant. L'endettement par habitant est de 393€ pour Jouy le Potier, 365€ dans le département, 454 € dans la région et 562€ au niveau national pour les communes de mêmes importance.

L'effectif du personnel communal avec nos 15 agents, le prix de l'eau potable à 1/3 de centime le litre et celui des eaux usées à 1/4 de centime le litre ont aussi été présentés.

Le diaporama présenté est visible sur notre site internet communal.

Après les échanges sur tous ces sujets des questions diverses et variées ont été posées comme la vitesse des véhicules et la responsabilité des parents vis-à-vis des enfants, le Plan Communal de Sauvegarde et le Plan Intercommunal de Sauvegarde pour les événements hors normes, les eaux pluviales et usées (une visite de la station d'épuration est prévue au printemps), la réfection de la rue des Ormeteaux (pas à l'ordre du jour pour l'instant) les ordures ménagères (dont le ramassage devait changer et qui finalement ne changera pas) l'arrivée prochaine d'un container à biodéchets, la fibre desservant (presque) toute la commune, les voitures garées sur les pistes cyclables empêchant les piétons et cyclistes de passer.

La mise en place de l'aide aux devoirs grâce à l'investissement de 2 enseignantes (que nous remercions) et celui de la commune. Un éventuel jumelage de la commune mais il y a un coût et il faut des bénévoles pour la gestion.

Après ce vaste tour d'horizon où chacun a pu s'exprimer et où les échanges ont été très constructifs, le verre de convivialité a clôturé cette soirée enrichissante.

FORUM DES ASSOCIATIONS



Le samedi 07 septembre, c'est une vingtaine d'associations qui a répondu favorablement pour présenter leurs activités aux joviciens intéressés. Dès 9h30, les premiers visiteurs ont pu découvrir les sports proposés, mais également les activités culturelles. Chacun a pu ainsi se renseigner sur ce qui allait rythmer son année.

La mairie a fait le choix d'accepter que des associations hors village puissent venir présenter leurs domaines, dès lors qu'elles n'entrent pas en « concurrence » avec une association du village. Nous avons pu ainsi accueillir l'apnée ou la natation de la Ferté-Saint-Aubin, la pétanque d'Ardon ou même le club de catch de Villorceau.

Une fois les derniers visiteurs partis et les dernières informations données, tout le monde s'est retrouvé autour d'un verre de l'amitié afin de remercier chacun pour le temps passé ce samedi matin. Nous tenons également à saluer tous les bénévoles pour l'investissement dont ils font preuve tout au long de l'année pour faire vivre ces associations. Sans eux, rien ne serait possible !

ENDURO TÉLÉTHON

Une fois de plus la famille Mesland a organisé avec le soutien de la commune un enduro moto au profit du Téléthon.

Le 14 septembre se sont donc 80 motards qui se sont retrouvés pour une journée conviviale et sportive. Le terrain de Mal sec adapté et les potes bénévoles de Karl ont rendu celle-ci festive et joyeuse et se sont 2 487€ qui ont été récoltés et versés à l'A.F.M.

Un grand MERCI à tous.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 ET DE TOUS LES MORTS POUR LA FRANCE

En ce lundi 11 novembre de nombreux Joviciens, écoliers, pompiers, anciens combattants, enseignantes, élus et un public dense accompagnés de l'Harmonie de Cléry ont assisté à la Commémoration de l'Armistice de 1918 et à celle de tous les Morts pour la France. Des enfants du CM2 ont lu des courriers de combattants et cité les noms inscrits sur notre Monument aux Morts, puis chanté notre Marseillaise acapella.

Après avoir lu le message du Ministre des Armées et remercié l'assistance Monsieur le Maire a mis à l'honneur, Sohan Beunier enfant de cm2 dont 4 ancêtres sont inscrits sur notre cénotaphe, ainsi que Ethan Mayeux Gwénolé Dudal, Alya Porcheron tous trois en formation à l'école des Jeunes Sapeurs Pompiers.



CONCERT DE ROCK

Dérápade

Depuis des mois et des mois les fans attendaient la venue le 23 novembre dernier du groupe de rock internationalement connu dans la région « **Dérápade** » .

Sous l'égide de son leader le Jovicien Serge Prieux les 5 rockeurs ont enflammé la salle de la Fraternelle pendant 2h. En 1ère partie le groupe **Blues Revenge** a pendant 1h déroulé son répertoire de jazz, Saoul et autres airs pour chauffer la salle ou 100 groupies avaient pris place.



Grâce à la buvette tenue par le comité des fêtes et au Food Truck où saucisses, merguez, andouillettes, frites, crêpes ont fait le bonheur de l'assistance tout le monde a reconnu avoir passé une soirée inoubliable digne de Nirvana, U2, Les Stones.

Blues Revenge

BANQUE ALIMENTAIRE

Comme chaque année, la commune de Jouy-Le-Potier s'est associée à la collecte de la banque alimentaire. Tous ceux qui le souhaitaient pouvaient donc déposer leurs dons à la mairie. L'essentiel a été apporté par les élèves et les parents de l'école. En effet, les enseignantes ont sollicité les familles de Jouy afin de sensibiliser les plus petits à cette action citoyenne.



Le mardi 26 novembre, ce sont les classes de CP et CE1, ainsi que leurs enseignantes et la directrice qui ont été accueillies à la mairie par Monsieur le Maire et les membres de la commission scolaire. Les enfants sont arrivés les bras chargés mais malgré la bonne

volonté dont ils ont fait preuve, cela n'a pas été suffisant pour tout apporter. Les employés communaux se sont donc occupés du reste et de l'acheminement des différentes denrées ou autres produits d'hygiène et de puériculture jusqu'au point de collecte départemental.

Une fois de plus, grâce à la générosité de tous, ce sont près de 260 kg qui ont été donnés à la banque alimentaire, qui se chargera ensuite de les redistribuer aux différentes associations qui en feront très bon usage. Merci !



ETAT CIVIL 2024



Ils nous ont quittés (Décembre 2023 à Novembre 2024) :

Marc FOURREAU-VIEUGE

Roland LHUISSET

Tarzan GOUGEON

Mariette POIGNARD

Jean-Luc GRATIEN

Elisabeth CHANDEZON veuve NOIREZ

Quentin BRACQUEMOND

Gérard DUVAL

Micheline DARMONY épouse CLAIRET

Gaëtan HENRY

Pascal LECOLLOËC

Ils se sont unis (Décembre 2023 à Novembre 2024) :

Perrine BERNE et David GUILLON

Claire AUFRAY et Medhi HUGUET

Sonia KELLER et Thibaut PALFER-SOLLIER

Line DELVINGT et Julien FOUGERET

Mélanie BEAUHAIRE et Claudio ALVES GOUVEIA

Tiffany GALLOUZE et Guillaume LUTUN

Julie BEYER et Pierre-Yves DAUNAS

Nicole CHARLEMAGNE et Claude
DUBOURG

Emmanuelle MEMBRIVES et Nikolaz COULON



Ils sont nés (Décembre 2023 à Novembre 2024)

Malonn MONTAGNE

Sahna LARGUECHE

Joia ALVES GOUVEIA

Isaac BELKAÏD

Lyvio LOPEZ

Kathleen PERDRIEAU

Anaé AUPEST

Lucas GANDAT ASSELIN

Mathis HERBELET

Nora CORTYL PERRIN

Dayven SIONG

Sofia DUDAL

Léonie GIRARD

Mathis PERRET

Alma GALLET

Louis THUAULT

Sacha FOURNIER

Gaspard SZCZEPANIAK

Louise LUBINEAU

Aaron BIGOT

INCIVILITÉS—DÉGRADATIONS 2024

1er février : vol de fleurs

5 février : dégradations toilettes gymnase

30 juin : dégradation grillage Tennis



CITOYENNETÉ - CIVISME - VIE EN COLLECTIVITÉ

Pour le bien-être de chacun et le respect de tous, respectons ces quelques règles de base de civisme pour une vie collective et citoyenne apaisée

Taille de haie et élagage



Les haies doivent être taillées à l'aplomb de votre limite de propriété. Leur hauteur doit être limitée à 2m si elle est plantée à moins de 2m de la limite, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

Chez vous c'est chez vous en dehors c'est chez le voisin.

Nuisances sonores



Sur notre commune, les horaires autorisés pour les travaux de bricolage bruyants (tonte, taille ...) sont fixés par l'arrêté municipal permanent du 2 juillet 2018 :

- de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables
- de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les samedis
- de 10h00 à 12h00 le dimanche et jours fériés

Entretien des trottoirs et pieds de murs



L'arrêté municipal du 2-07-2018

Indique l'obligation pour les riverains de nettoyer les trottoirs devant chez eux.

Les déchets produits doivent être ramassés et si besoin sur appel téléphonique nos services techniques viennent les enlever.

Détenteur de chien



Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

Ainsi que veiller aux aboiements intempestifs y compris en leur absence.



Carrefour contact Jouy le Potier

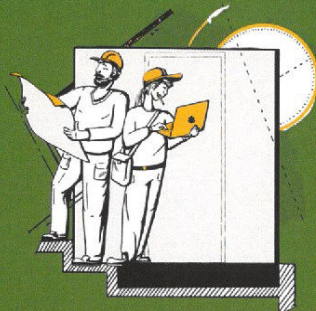
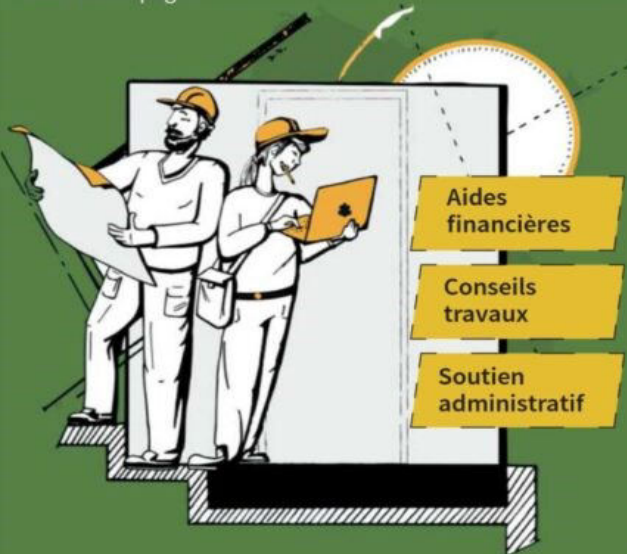
Services en plus : lavage, séchage grande capacité, photo d'identité, drive, retrait de colis (prochainement Boxs Mondial Relay), le mardi camion du Barbier.



Carrefour
contact

VOTRE LOGEMENT A BESOIN D'ÊTRE RÉNOVÉ ?

La Communauté de Communes des Portes de Sologne
vous accompagne :



Avant d'engager toute démarche,
pour connaître les dispositifs
d'aides existants,

Appelez l'ADIL au 02 38 62 47 07

Espace Conseil France Rénov' - adil@adil45-28.org

Permanences sur rendez-vous :

- dans votre mairie
- au 109 - Workplace des Portes de Sologne
(109 rue Maréchal Joffre 45240 La Ferté Saint-Aubin)

Accompagnement gratuit

des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs privés,
sous conditions, dans le cadre d'une **Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) animée par SOLIHA
Loiret.**

Ardon / Jouy-le-Potier / La Ferté-Saint-Aubin / Ligny-le-Ribault
Marcilly-en-Villette / Ménestreau-en-Villette / Sennely

 **02 38 62 47 07**

ADIL - Espace Conseil France Rénov' du Loiret



Un projet porté et financé par :



SCANNER MOI

PLUS D'INFORMATIONS ET/OU POUR ADHÉRER À L'ASSOCIATION ENVOYEZ UN

MAIL À CHAMPDESPOSSIBLESJOUY@GMAIL.COM



MOT CLEF
FACEBOOK
LCDP JOUY

Le champ des possibles c'est aussi : une soirée jeux et raclette, une
journée barbecue-pétanque, des visites de ferme, et divers ateliers
(couture, apiculture, bière, choucroute...).

Et ce n'est pas tout !

N'hésitez pas à passer pour nous rencontrer ou à faire un essai.
**Prochaine distribution spéciale de Noël le vendredi 13 décembre à
18h15.**

Les distributions ont lieu 1 fois par mois dans l'objectif de faire du lien sur
la commune et de faciliter l'accès à des produits sains et de qualité. C'est
100% LOCAL. Le plus souvent possible BIO, presque toujours moins cher
qu'ailleurs en bio et même parfois que du conventionnel industriel,
et surtout c'est 100% CONVIVAL !
(champignons...).

Déjà 5 ans !!

Commandes groupées de produits locaux

